

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt et un, le quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation du 06 septembre 2021, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Sylvain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : LAUNAY Sylvain, RADIGUE Fabrice, GUIHAIRE Anne, CHASSARD Pierrick, MARY David, DELAPORTE Laurent, LOISEAU Jean-François, ALI Adélaïde, RENAULT Aurore.

Absents excusés : DEPREZ Lynda a donné pouvoir à ALI Adélaïde, Nadège RAVÉ a donné pouvoir à RADIGUE Fabrice, FARDOIT Céline a donné pouvoir à LAUNAY Sylvain, CLAIRET Arthur a donné pouvoir à RENAULT Aurore.

Absents : ANTOINE Stéphanie, BAILLY Daniel.

MARY David a été nommé secrétaire de séance.

1	Approbation du procès-verbal du 30 juin 2021	Approuvé à l'unanimité
2	Rapport annuel 2020 déchets ménagers	Adopté à l'unanimité
3	Rapports annuels 2020 eau potable, assainissement collectif et non collectif	Adopté à l'unanimité
4	Mise à disposition d'un agent technique avec la commune de Saint Nicolas des Bois	Adopté à l'unanimité
5	Indemnité de gardiennage église	Adopté à l'unanimité
6	Rezzo61 : gratuité enfants -12 ans et billetterie en ligne (partenariat Weezevent)	Adopté à l'unanimité
7	Pénalités lots 1 et 2 « Parcours Ludique et Sportif Intergénérationnel »	Adopté à l'unanimité
8	Subvention Région « contrat de territoire » : aménagements cyclables du projet de sécurisation de la traversée Beaubourdel-la Cuissaye	Adopté à la majorité
9	Remplacement d'un agent technique à la salle	L'assemblée a pris acte de l'information
10	Convention relative au Permis d'Aménager « Domaine de la Garenne » à la Rangée	L'assemblée a pris acte de l'information
11	Bail emphytéotique de l'allée des Marronniers	L'assemblée a pris acte de l'information
12	Création logo	L'assemblée a pris acte de l'information
13	City stade	L'assemblée a pris acte de l'information
14	Critères d'attribution des subventions 2022	L'assemblée a pris acte de l'information

Vu pour être affiché le 21 septembre 2021
Conformément au Code Général
Des Collectivités Territoriales
Le Maire,
Sylvain LAUNAY

